

Conseil scientifique**Formation restreinte****Mardi 18 janvier 2022, 15 h 00 – 17 h 00, visioconférence**

Présents : Ghazala Azmat, Florence Bernault, Olivier Borraz, Dominique Cardon, Didier Demazière, Alain Dieckhoff, Sabine Dullin, Séverine Dusollier, Pierre François, Caterina Froio, Mathieu Fulla, Roberto Galbiati, Angela Greulich, Florence Haegel, Sukriti Issar, Eberhard Kienle, Jeanne Lazarus, Emmanuelle Loyer, Benjamin Marx, Thierry Mayer, Fabrice Melleray, Guillaume Plantin, Frédéric Ramel, Anne Revillard, Mirna Safi, Francesco Saraceno, Nicolas Sauger, Dina Waked, Cornelia Woll

Absents : Myriam Dubois-Monkachi, Martial Foucault, Xavier Ragot, Paul-André Rosental, Guillaume Tusseau, Mathias Vicherat

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission, Direction scientifique

Carole Jourdan, directrice du pôle académique, Direction des ressources humaines

1 / Validation du compte-rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 7 décembre 2021

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 7 décembre 2021.

2 / Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Assistant Professor FNSP en tenure track en droit, profil droit européen

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Assistant Professor en tenure track en droit, profil droit européen.

3 / Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Assistant Professor FNSP en tenure track en droit, profil droit européen comité de sélection AP droit européen

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Assistant Professor en tenure track en droit, profil droit européen.

4 / Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités en économie, profil histoire économique, finance et macroéconomie internationale

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités en économie, profil histoire économique, finance et macroéconomie internationale.

5/ Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des Universités en économie, profil histoire économique, finance et macroéconomie internationale

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités en économie, profil histoire économique, finance et macroéconomie internationale.

6/ Information sur les candidatures au recrutement de chargés de recherche CNRS soutenues par les UMR de Sciences Po

Olivier Borraz indique que neuf demandes de soutien ont été reçues par le CSO, lequel a décidé d'en soutenir huit. Une candidate s'étant retirée du concours, le CSO soutient donc sept candidatures réparties comme suit : deux femmes, cinq hommes ; deux étrangers (Allemagne, Finlande) et un franco-italien. Quatre ont été ou sont post-doctorants au CSO. Les sections concernées sont principalement les sections 36 et 40, avec une candidature en section 39 (géographie) et une candidature en section 53 (sciences et technologies).

Florence Haegel indique que le CEE a reçu neuf demandes, parmi lesquelles six seront soutenues. Elle précise que cinq le seront pour le concours de chargé de recherche, et une pour un poste de directeur de recherche étranger. Parmi les cinq concernés par le concours de chargé de recherche, il y a trois hommes et deux femmes. Deux candidats se présentent en 36, et trois en section 40. Sur les cinq candidats, un est un postdoctorant du CEE. Florence Haegel explique que pour la candidature DR étranger, est soutenu un collègue brésilien, Gabriel Feltran, qui est à l'Université de São Paulo et

qui va présenter sa candidature en 36 et en 40. Florence Haegel précise qu'il avait déjà été soutenu l'année dernière.

Alain Dieckhoff indique que le Ceri a reçu huit dossiers, parmi lesquels quatre sont soutenus : 2 femmes et 2 hommes, pour les sections 36 et 40. Parmi les quatre candidats, l'un d'entre eux a déjà été soutenu en 2021. Actuellement postdoctorant au Ceri, ce candidat au concours de CR CNRS est de nouveau soutenu par le Ceri.

Cornelia Woll indique que le Cevipof soutient cinq candidatures, disponibles sur le drive pour les membres du conseil, qu'elle invite à s'y reporter, en l'absence de Martial Foucault.

Thierry Mayer indique que le département a fait le choix de ne pas soutenir de candidat cette année. Contacté par une candidate dont les travaux portent sur les discriminations, et en particulier les inégalités femmes/hommes en matière d'accès au marché du travail et de salaires, le département a estimé que, malgré un dossier très honorable, cette candidate développe un programme de travail trop proche d'une chargée de recherche CNRS que le département d'économie a accueilli l'année dernière.

Mirna Safi indique que l'OSC a reçu trois demandes de soutien cette année, toutes de qualité, dont une qui avait d'ailleurs été une postdoc au laboratoire. Mirna Safi explique que la procédure de l'OSC consiste d'abord en un examen des demandes par le Conseil de laboratoire. L'objectif est de raisonner d'une manière assez proche de celle des autres recrutements faits sur d'autres supports : s'agit-il d'un recrutement stratégique pour l'OSC ? La candidature correspond-elle aux thématiques centrales pour le laboratoire ? Si c'est le cas, une audition devant tous les membres du laboratoire est organisée. Mirna Safi explique que cette année, il a été décidé de ne pas auditionner les personnes candidates. En effet, il a été estimé qu'en dépit de la qualité de leurs dossiers, ils ne représentaient pas des recrutements stratégiques pour le centre.

7/ Questions diverses

Guillaume Plantin indique que cette année, Sciences Po souhaite décerner trois doctorats honoris causa, dont un à une personnalité scientifique. Guillaume Plantin souligne que la direction est toujours preneuse de suggestions de la part du Conseil scientifique, rappelant qu'il faut s'y prendre très en amont pour ce type d'opérations. Il invite les membres à lui faire part de leurs idées en la matière.

Guillaume Plantin indique que la direction scientifique souhaite mobiliser les centres de recherche pour participer au deuxième appel du MESRI en vue d'obtenir des chaires de professeur junior. Il s'agit d'un dispositif équivalent à une tenure track, qui présente de nombreuses similitudes avec la tenure track à Sciences Po, mais également quelques différences notables, en particulier la durée, qui ne devra pas excéder six années, un nombre d'heures de service inférieur à ce qui est prévu pour les Assistants Professors en tenure track à Sciences Po, ainsi qu'un budget de recherche conséquent. Des discussions seront engagées avec les directeurs d'unités afin de déterminer

comment prendre en compte ces contraintes en créant le moins de disparités possibles avec les divers statuts existants déjà à Sciences Po. En termes de calendrier, le MESRI attend un retour des propositions de créations de chaires de professeurs juniors le 20 février. La réunion DU-DD du 20 janvier sera consacrée à cette question.

Mirna Safi informe le Conseil scientifique d'une procédure en cours de changement de nom à l'OSC. Celle-ci a été lancée en 2019, en lien avec la direction scientifique, au moyen d'un groupe de travail au sein du centre chargé de faire des propositions. Les bouleversements institutionnels qu'a connus Sciences Po en 2021 ont retardé les discussions avec la direction. La nouvelle direction soutient le changement de nom. Le CNRS, deuxième tutelle de l'OSC, doit maintenant donner son accord. Si les deux tutelles parviennent à un accord, l'OSC deviendra le Centre de recherche sur les inégalités sociales, le CRIS.

8/ Avis sur l'obtention de la tenure de Benoît Pelopidas

Frédéric Ramel indique avoir rédigé le rapport sur l'obtention de la tenure de Benoît Pelopidas en étroite collaboration et en consensus avec ses collègues. Il y a une unanimité des membres du comité pour attribuer la tenure à Benoît Pelopidas, et un alignement avec les quatre rapports qui ont été demandés aux évaluateurs extérieurs, tous en poste à l'étranger.

Frédéric Ramel rappelle les critères d'obtention de la tenure. Le premier et le plus important sur le plan scientifique est le fait que Benoît Pelopidas répond parfaitement aux exigences du département de science politique, avec une particularité : Benoît Pelopidas satisfait aux deux types de stratégies de publication du département, avec des articles dans d'excellentes revues à comités de lecture et la parution d'ouvrages, notamment son HDR qui vient de sortir aux Presses de Sciences Po en janvier 2022. Le deuxième point, sur le plan de l'objet : Benoît Pelopidas est à l'interface de l'histoire et de la science politique, pratiquant une forme de pluridisciplinarité, ce qui explique le fait que Mario Del Pero était présent au sein du comité, et ce qui explique aussi le fait qu'un certain nombre de rapporteurs extérieurs sont des historiens. L'originalité du propos est de dépasser l'intelligibilité des enjeux du nucléaire au prisme exclusif de la dissuasion nucléaire, et de préférer l'angle des vulnérabilités nucléaires. Ce déplacement d'accent permet par exemple de comprendre la prolifération nucléaire au prisme non pas de l'horizontalité, mais la prolifération verticale. Benoît Pelopidas a un apport fondamental à cet égard. Un autre aspect des vulnérabilités nucléaires qu'il explore sont les savoirs nucléaires, ce qu'il fait de façon extrêmement large, notamment ces derniers temps en prenant en compte les imaginaires qui participent à la production de ces savoirs, en particulier sur des objets qui relèvent de la culture populaire. Frédéric Ramel explique que Benoît Pelopidas est un spécialiste en études stratégiques sur les questions du nucléaire, mais aussi capable de s'émanciper des études stratégiques, puisqu'au-delà de la critique parfois de la crédibilité questionnée de la doctrine nucléaire, il interroge plus largement les choix en démocratie, les perceptions sociétales des choix nucléaires de façon comparée. Pour cela, il est particulièrement bien reconnu dans ce champ, notamment à l'échelle internationale.

Frédéric Ramel évoque enfin, sur le plan scientifique, la posture adoptée par Benoît Pelopidas à l'égard des bailleurs, avec une très forte indépendance de vue, qui explique en partie les tensions qui peuvent éventuellement apparaître avec des institutions publiques qui émanent d'États dotés du nucléaire, et notamment la France. S'agissant de l'enseignement, Benoît Pelopidas répond parfaitement aux exigences : il fait son service depuis son arrivée dans l'établissement en 2016, avec une implication en particulier au sein de PSIA à travers une responsabilité de parcours en sécurité internationale. Son insertion au CERI est tout à fait avérée, avec une collaboration étroite avec plusieurs collègues. Enfin, s'agissant de la valorisation, celle-ci est constante depuis son arrivée, et ce critère est aussi honoré de façon tout à fait correcte.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés l'obtention de la tenure de Benoît Pelopidas.

9/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Martin Giraudeau

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Martin Giraudeau.

10/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Laurence Rocher

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Laurence Rocher.